

Les règles de vie de la restauration scolaire

Dans la cour

❖ Les objectifs poursuivis :

Le temps du midi est un temps récréatif pour l'enfant. L'animateur doit proposer des activités qui intéressent un maximum d'enfants et doit veiller à l'intégrité physique et morale de chacun.

Celles-ci doivent contribuer à l'épanouissement, la sociabilisation, et au développement de la motricité.

Les activités proposées se déroulent de 11h40 à 13h20.

❖ Le rôle de l'animateur :

L'animateur doit proposer une variété d'activités qui répondent à tous les âges, (initiation au sport, tournois ...)

Dans le choix des activités, l'animateur doit tenir compte des besoins et envies des enfants et des conditions climatiques.

❖ Les comportements attendus lors des activités:

Le respect mutuel (agents, enfants):

- Interdiction de se battre.
- Interdiction de s'insulter.
- Interdiction de toutes formes de discrimination.

Le respect des règles :

- Accepter les règles du jeu proposé.
- Avoir une attitude coopérative (pas de comportement anti-jeu).

Le respect du matériel :

- Une utilisation à bon escient.
- Un rangement après utilisation.

❖ Les soins :

Pour les petits « BOBOS » (blessures superficielles), l'enfant sera pris en charge par l'adulte le plus proche.

Les incidents pendant le temps de restauration devront être signalés aux enseignants.

Pour les blessures plus importantes, les adultes appelleront les familles directement et/ou les pompiers.

❖ Les sanctions :

Les sanctions peuvent aller de l'avertissement à l'exclusion partielle ou totale de l'activité.

Il est important pour l'enfant que toute sanction lui soit expliquée.

❖ Les jeux & jouets :

Les jeux de type cartes Pokémon ou billes sont autorisés lors du temps de récréation de la cantine. Toutefois, en cas de conflits, l'adulte se réserve le droit de confisquer temporairement ou d'interdire l'utilisation des jeux et jouets.



- Je ne crache pas
- Je ne me bagarre pas
- Je ne crie pas
- Je ne pousse pas mes camarades
- Je ne jette pas la nourriture
- Je n'amène pas de nourriture dans la cour
- Je n'apporte pas de chewing-gums, sucettes, bonbons ...
- Je ne me lève pas sans autorisation



- Je respecte les adultes
- Je respecte mes camarades
- Je respecte le matériel et les locaux
- Je me lave les mains
- Je goûte les aliments
- Je lève la main pour avoir du « rab »
- Je reste poli(e)
- Je peux jouer avec les adultes.
- Je peux apporter certains jouets (billes, cartes pokémon ...)
- Je dois me mettre à l'abri sous le préau en cas de mauvais temps

Dans la salle de restauration

❖ Le déroulement du service de la cantine :

- 11h30 à 13h20 Arrivée des enseignants
- A 11h30, les adultes vont chercher les CP dans leurs classes
- 11h45 : Début du repas pour les CP.
- 11h50 : Appel et lavage de mains, arrivée des CE1.

Toutes les 10 minutes, les enfants rentrent par groupe de 20, se lavent les mains et vont manger (roulement pour les CE2, CM1 et CM2).

Les adultes surveillent le réfectoire ainsi que la cour de récréation.

Chaque adulte dispose d'une trousse de pharmacie pour apporter les premiers soins.

Ils surveillent la cour et tout particulièrement les toilettes à tour de rôle.

❖ Le Rôle des adultes :

- Veiller au bon déroulement du repas (Cependant ne pas forcer l'enfant à manger)
- Veiller à la sécurité (physique et morale) de l'enfant.
- Pour les CP, un adulte s'occupe de couper la viande et de servir l'eau ...

❖ Les enfants des « Parrichets » :

Arrivée du car à 12h10. Les enfants se lavent les mains puis vont au self. Ils sortent ensuite dans la cour pour jouer et se détendre jusqu'à 13h10. (Retour en car).